

### LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

2023 aura été pour Creativ' synonyme d'adaptabilité et de volontarisme. Dans un contexte de baisse du chômage, il s'agit de s'adapter aux évolutions (des métiers, des organisations) et aux besoins des entreprises tout en soutenant les publics les plus fragiles dans le renforcement de leurs compétences et le développement de leur pouvoir d'agir.

S'adapter aux entreprises et à leurs besoins, c'est les accompagner dans leurs démarches RSE, en les informant sur les outils ressources dont elles peuvent bénéficier, en les soutenant dans l'intégration de publics éloignés de l'emploi, ou encore en travaillant avec elles la question de la promotion des métiers. C'est le sens donné aux actions conduites en 2023 par Creativ et ses partenaires économiques et institutionnels, notamment les OPCO, les branches, le pôle BFCare, Numeum, le CHU, le réseau des Entreprises S'Engagent, le Medef Côte d'Or, les services de l'État etc. avec la confiance de Dijon Métropole.

Des actions à destination des entreprises mais aussi des publics pour lesquels Creativ' a soutenu, cette année encore, le déploiement du PLIE au bénéfice de plus de 1000 personnes et a développé une offre de services enrichie de la Plateforme Mobilité. Enfin, des actions intégrées et transversales, conduites en faveur d'un développement local vertueux, à l'image de la structuration de la coordination régional des facilitateurs Clauses d'Insertion.

Créativ', c'est quoi ?

Tout simplement un espace de travail collaboratif au sein duquel ses membres et leurs partenaires se retrouvent pour construire les politiques de l'emploi demain :

ARTICULÉES AUTOUR  
DES BESOINS EN

**compétences**

DU TERRITOIRE ET  
DE SES ENTREPRISES,

RÉSOLUMENT INSCRITES  
DANS UNE LOGIQUE DE

**recherche**

ACTION POUR RÉPONDRE AUX  
DÉFIS DU MARCHÉ DU TRAVAIL  
ET DE L'ÉVOLUTION DU TRAVAIL,

VISANT À FAVORISER L'ACCÈS DE LA  
POPULATION AUX

**emplois**

DU TERRITOIRE,

DANS UNE LOGIQUE D'

**anticipation**

DES BESOINS EN RESSOURCES  
HUMAINES DES ENTREPRISES,

À L'ÉCHELLE DU

**territoire**

DU BASSIN DIJONNAIS, ÉCHELLE  
ADAPTÉE AUX FLUX DU MARCHÉ  
DU TRAVAIL LOCAL,

ANCRÉES DANS UNE  
LOGIQUE D'

**innovation**

PERMANENTE POUR ADAPTER  
L'ACTION PUBLIQUE AUX  
MUTATIONS ÉCONOMIQUES,

AU TOUJOURS AU  
SERVICE DE

**valeurs**

FORTES PLAÇANT LES PERSONNES  
ET LA SÉCURISATION DE LEURS  
PARCOURS PROFESSIONNELS AU  
COEUR DES INTERVENTIONS.

Cette année encore, Creativ, bras armé de Dijon métropole sur les sujets d'emploi-compétences, a fait preuve d'audace pour être à la hauteur des enjeux de développement de notre capitale régionale !

Océane Godard

Présidente de l'association CREATIV'  
Conseillère métropolitaine  
déléguée à l'emploi

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un outil partenarial:

- d'animation, de coordination, d'innovation et de mise en œuvre des politiques en matière d'insertion, d'emploi et de formation, pour un public éloigné de l'emploi.
- d'accompagnement à l'emploi de publics en difficulté d'insertion en réponse aux besoins économiques du territoire.

#### NOTRE ÉQUIPE

- **4 personnes dans le cadre de la structure d'animation**
- 1 Coordinatrice, Directrice adjointe de Creativ'
- 2 chargés de projet
- 1 assistante en charge de la gestion administrative des parcours PLIE
  
- **11 référents de parcours portés par 7 structures partenaires**
- 2 communes
- 5 opérateurs IRFA, CESAM, APSALC, Mission Locale, CMA

#### FINANCEMENT ET GESTION BUDGÉTAIRE

Le PLIE contribue à la mise en œuvre du Programme Opérationnel National du FSE et est fortement soutenu de lui. En conséquence, il fait l'objet d'un pilotage, d'un budget et d'une comptabilité spécifique. Son budget présenté sous la forme d'un plan d'action appelé "programmation du PLIE" détaille l'ensemble des projets permettant de mettre en œuvre l'accompagnement des demandeurs d'emploi, ainsi que des services complémentaires favorisant leur retour à l'emploi et/ou la résolution de leurs freins périphériques (enveloppe souple notamment). **En 2023, la programmation PLIE s'élève à 919 385 €, dont 365 000 € de FSE.**

## Découvrir les métiers pour mieux les promouvoir

Depuis plusieurs années, Creativ' et l'OPCO des Entreprises de Proximité (ex AGEFOS PME), conduisent des projets concertés, portés par l'intérêt commun pour l'approche par les compétences et les situations de travail. En 2022, cette collaboration est formalisée par la signature d'une convention de partenariat qui vise particulièrement à soutenir le développement des immersions en entreprise et la promotion des secteurs qui recrutent.

C'est dans ce cadre qu'a été proposé aux référents de parcours du PLIE de découvrir les métiers du funéraire. Le 15 septembre, ils ont été accueillis par l'entreprise Roc Eclerc à Dijon. L'occasion pour les professionnels de l'accompagnement de mettre à jour leurs connaissances du secteur en découvrant les différents métiers et les conditions de travail. La visite in situ permet de cerner au plus près du terrain les



Équipe du PLIE, présentation Roc Eclerc et Nova Formation Funéraire

missions des différents métiers et d'échanger avec les salariés en poste. Les référents PLIE ont bénéficié d'une présentation du groupe ainsi que de l'organisme de

formation NOVA qui décline, pour l'OPCO, les formations relatives à ce secteur d'activité. Ce type de rencontres répond à un double enjeu ; lever les

représentations des professionnels et promouvoir un secteur d'activité porteur d'emploi.

# Problématiques de santé mentale : être bien outillés pour mieux accompagner

Depuis la crise sanitaire de 2020 et la forte reprise économique qui a suivi, les situations individuelles se sont fragilisées. Les participants en parcours au sein du PLIE sont davantage éloignés de l'emploi et en prise à des problématiques d'ordre social plus prégnantes.

Parmi ces problématiques, les difficultés en lien avec l'accès aux droits, le budget, la vie familiale, la garde d'enfants, la santé, le logement, la mobilisation et la mobilité prennent une place importante dans les parcours. Depuis 2022, le PLIE peut quantifier et objectiver les actions conduites pour lever ces freins. Pour l'année 2023, en date du 30 septembre, on enregistrait 330 accompagnements spécifiques sur ces sujets, 31 % d'entre eux concernent la santé.

Qu'elle soit exprimée ou manifeste, la fragilité psychologique est souvent corrélée à ces difficultés. La part des personnes en situation de fragilité y compris psychologique est de plus en plus importante, nécessitant pour la Structure d'Animation du PLIE d'apporter des ressources aux référents de parcours. C'est pourquoi le PLIE a sollicité l'organisme COEDIA pour l'accompagner sur ce sujet.

L'objectif était de faire un état des lieux sur le niveau de connaissance des référents de parcours et sur leurs besoins en termes de

ressources à mobiliser dans le cadre de leurs accompagnements de personnes en fragilités psychologiques et/ou psychiques. COEDIA a proposé d'animer une séance de jeu sur plateau. De façon ludique, les référents de parcours ont pu aborder :

- Les définitions liées à la santé mentale (souffrance, troubles, maladie, handicap etc.)
- Les différents niveaux de la souffrance psychique
- « Les signaux faibles »
- Les clés de compréhension d'une situation pour la définir
- Des pistes d'actions à conduire face à des situations de souffrance.

L'animation de ce jeu a permis d'identifier les pistes de travail pour que les référents de parcours aient une meilleure compréhension du sujet et soient mieux outillés.

Ainsi, deux journées supplémentaires ont été organisées et ont permis aux référents de parcours :

- D'avoir des clés de compréhension des différentes maladies psychiques et leurs impacts au quotidien
- Placer l'autodétermination au cœur de ses pratiques d'accompagnement
- Parvenir à mixer les publics accompagnés
- Savoir prévenir et gérer une situation de crise.

## LES CHIFFRES CLÉS DU PLIE 2023

**420**  
nouveaux entrants

**1083**  
personnes accompagnées

**549**  
contrat signé

**56%**  
de femmes

**137**  
sorties vers l'emploi ou la formation

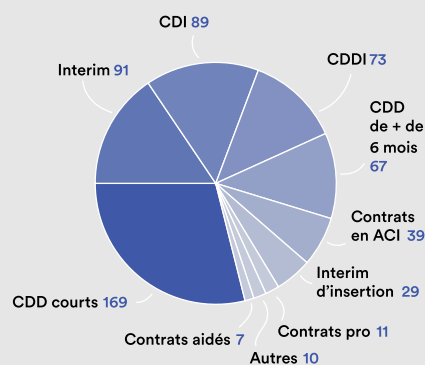
**48%**  
de BRSA (Bénéficiaires du RSA)

**29%**  
de QPV (Résidents d'un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville)

**39%**  
de plus de 45 ans

**10%**  
de personnes RQTH

## NOMBRE DE MISES À L'EMPLOI PAR CATÉGORIE



## S'engager avec les entreprises

Dieze, filiale de Suez s'engage depuis plusieurs années pour favoriser le développement de l'emploi et l'insertion professionnelle des publics fragiles. Depuis 2021, Dieze est attributaire du marché de collecte et pré collecte des déchets ménagers pour Dijon Métropole et dans ce cadre, travaille en collaboration avec Creativ' pour mettre en œuvre ses obligations d'insertion liées au marché.

En 2023, Creativ' et Dieze ont exprimé la volonté d'aller encore plus loin dans le partenariat. D'un côté Dieze ambitionne de renforcer sa démarche RSE et de l'autre, Creativ' souhaite faire bénéficier de ce partenariat plus largement qu'aux publics éligibles aux clauses d'insertion. En effet, Creativ' intègre notamment une mission d'accompagnement des publics fragiles (via le PLIE) auprès desquels il est important de faire intervenir les acteurs du monde

économique. Ainsi, Creativ' et Dieze partagent les ambitions suivantes :

- Améliorer la connaissance du monde de l'entreprise et de ses exigences par les publics accompagnés par Creativ'
- Donner corps au discours sur la responsabilité sociale.

Les objectifs opérationnels visent à organiser des périodes de stages en immersion pour des publics accompagnés par le PLIE, à organiser des temps d'échanges entre demandeurs d'emploi et managers, à poursuivre le travail dans le cadre des clauses d'insertion et à participer à des actions communes en faveur du développement de l'emploi et de la formation. Plus particulièrement, il s'agit de créer les conditions d'échanges et d'expérimentations afin d'enrichir les parcours des publics et d'acculturer l'entreprise et la chaîne managériale à de nouvelles modalités d'accueil et d'intégration plus inclusives.

Pour formaliser ces engagements, Creativ' et Dieze ont signé une convention de partenariat le 5 juillet 2023.



# Clauses d'insertion

Les clauses d'insertion sont un outil juridique qui permet aux acheteurs publics et privés de réserver dans leurs achats un volume d'heures de travail pour des publics en insertion professionnelle. Elles constituent un véritable levier pour favoriser l'immersion en situation de travail et la professionnalisation des demandeurs d'emploi. Elles représentent également un outil au service des politiques de l'emploi dans la mesure où l'insertion s'effectue dans des activités du secteur marchand (BTP, services, prestations intellectuelles) par le biais d'un contrat de travail.

## NOTRE ÉQUIPE

- 1 cheffe de service
- 5 facilitatrices
- 1 assistante en charge de la gestion administrative des parcours

## NOTRE OFFRE DE SERVICES

Le Pôle clauses d'insertion constitue l'interface entre les donneurs d'ordre, les entreprises, et les acteurs de l'insertion par l'activité économique.

- pour les entreprises :
  - Informer et aider les entreprises sur la mise en œuvre des clauses d'insertion.
  - Centraliser le rapprochement des offres avec les publics demandeurs.

## • pour les donneurs d'ordre :

- Offrir un appui aux donneurs d'ordre pour les aider à repérer et identifier les marchés susceptibles d'être soumis à la clause.
- Dans la rédaction de leurs pièces de marchés conseil et assistance dans l'analyse et la rédaction).
- Suivre et évaluer des démarches de promotion de l'insertion et de l'emploi.

## • pour les publics :

- Mobiliser des partenaires prescripteurs.
- Centraliser le dépôt des dossiers.
- Mettre en place les accompagnements et élaborer un parcours de retour à l'emploi durable ou un parcours de formation, évaluer les compétences professionnelles et suivre l'intégration dans l'entreprise.

## Un Projet Immobilier moteur de changement social : Le projet Écopôle de maison de santé à Valmy de LINKCITY.

Dans le cadre du partenariat avec le promoteur privé, LINKCITY, les travaux de construction du pôle santé à Valmy constitue un bel exemple de projets immobiliers qui devient constructeur de projet social.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : sur les 3 425 heures initialement prévues pour les demandeurs d'emploi, le projet a généré un total de **5 985 heures** de travail en faveur du public relevant de l'insertion. **26 personnes** ont bénéficié directement de cette initiative, dont 14 sans diplôme ni qualification. Cette réalisation souligne la capacité du projet à briser les barrières traditionnelles de l'emploi.

9 résidents des quartiers politiques de la ville ont saisi cette occasion, tout comme 7 jeunes de moins de 26 ans.

En somme, un beau projet social qui a permis à 26 personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'une expérience professionnelle significative, mais également de monter en compétences pour 5 d'entre elles grâce à l'alternance. Cette approche globale témoigne encore une fois de la capacité collective à façonner un avenir inclusif et équitable.

## LES RÉSULTATS 2023

**464 855**

heures d'insertion réalisées

**136**

opérations concernées

**33**

donneurs d'ordre

**179**

entreprise ont accueilli un bénéficiaire du dispositif clauses d'insertion :

- 117** entreprises du secteur bâtiment,
- 11** entreprises du secteur travaux publics,
- 23** entreprises du secteur marchés de services,
- 11** entreprises d'insertion - Association Intermédiaire - Chantiers d'insertion,
- 7** établissements et services d'aides par le travail ,
- 1** entreprise adaptée,
- 8** entreprises de travail temporaire d'insertion ont mis à disposition des salariés auprès d'entreprises,
- 1** GEIQ

**1 239**

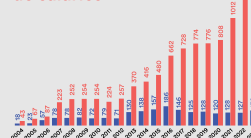
salariés mis à l'emploi sur le dispositif clauses dont 20 % des salariés issus des quartiers prioritaires et 26 % de femmes.

**89**

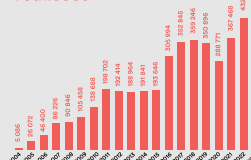
embauches dont :

- 25%** de personnes issues des quartiers prioritaires de la ville
- 60%** sur les marchés BTP
- 40%** sur les marchés de service

Evolution du nombre d'opérations et de salariés



Evolution du nombre d'heures d'insertion réalisées





# L'achat d'insertion et de qualification réservé aux structures d'insertion par l'activité économique : exemple de la construction d'un marché main dans la main avec la ville de Dijon

## Le marché d'achat d'insertion, qu'est ce que c'est ?

L'objet du marché réside dans l'achat d'une prestation d'accompagnement de public en insertion. Ce type d'achat est à encourager car il permet de dédier le marché à la réalisation d'une prestation technique exclusivement réservée à la montée en compétences de personnes particulièrement éloignées de l'emploi. La Ville de Dijon a sollicité Creativ fin d'année 2022 pour le montage d'un marché d'achat de prestations d'insertion et de qualification qui a démarré au 1er trimestre 2024.

## L'activité support de ce marché ?

- des activités d'entretien et/ou de nettoyage œuvrant à la préservation de l'espace public.
- 1 expert en achat socialement responsable d'Alliance Villes Emploi

## La volonté politique ?

Réserver ce marché d'insertion aux structures d'insertion par l'activité économique et anticiper des besoins en recrutement au sein de leurs équipes. S'est alors engagé un réel travail partenarial de fond entre la Ville de Dijon et Creativ' pour le montage de ce marché.

## Les acteurs autour de la table ?

- 4 acheteurs de la commande publique de la Ville de Dijon,
- 6 interlocuteurs de la Direction exploitation de la Ville de Dijon,
- 2 facilitatrices clauses d'insertion de Creativ'

## Le travail de fond sur le montage de ce marché s'est réalisé par étapes :

- nécessité d'un vrai questionnement sur les besoins et attendus de la collectivité territoriale quant aux parcours d'insertion des bénéficiaires (2 réunions de travail),
- rédaction spécifique des pièces du marché d'insertion (2 réunions)
- analyse des offres (1 réunion)
- participation à la commission d'analyse des offres (1 réunion)

## Les conditions de réussite du montage de ce marché d'insertion :

- Une anticipation permettant une analyse approfondie des besoins et des attentes de la collectivité,
- la présence et l'implication d'acteurs des différents services concernés,
- La confiance en Creativ', véritable assistant à la maîtrise d'ouvrage des considérations sociales.

## COORDINATION

### La coordination régionale clauses sociales en quelques mots...

Pour accompagner les objectifs du Plan National pour les Achats Durables (PNAD) auprès des acheteurs, Creativ' et La Fabrique Emploi et Territoire du Département de la Nièvre se sont associés pour porter la mission de coordination régionale des clauses sociales.

L'objectif principal de cette coordination est de garantir une croissance forte du nombre de marchés accompagnés et clausés

ainsi qu'une meilleure couverture des marchés passés sur le territoire de la Bourgogne Franche-Comté



#### QUELQUES CHIFFRES EN 2023

- 13 partenaires des services de l'Etat et organismes publics rencontrés
- 15 collaborations partenariales établies avec les acteurs territoriaux sur la Région BFC.
- 5 réunions du réseau des facilitateurs de la BFC et ateliers thématiques
- 23 marchés régionaux en suivi par la coordination avec différents acheteurs

Des conventions engagées avec : La Région BFC, Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur, Voies Navigables de France, Direction Régionale de l'Économie de l'Emploi du Travail et des Solidarités, Direction Inter départementale des Routes Centre Est.

# Lab Compétences

Le Lab Compétence est un espace de travail collaboratif pour **construire des réponses aux mutations économiques du bassin dijonnais, aux évolutions du marché du travail et à l'élévation des besoins en compétences du tissu économique, tout en travaillant sur l'accès à l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels des personnes.**

Il constitue une structure ressource pour les acteurs du territoire intervenant dans le champ du développement économique, de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Le Lab' s'inscrit dans une logique d'innovation permanente et entend placer les entreprises au cœur des projets.

## NOTRE ÉQUIPE

- 1 directrice opérationnelle du Campus des Métiers Alimentation Goût Tourisme
- 4 chargés de projet

## SES MISSIONS

- Eclairer la stratégie de développement du territoire sur les questions emploi / compétences

- Accompagner l'évolution des pratiques RH dans les entreprises
- Favoriser les mobilités professionnelles
- Améliorer la préparation des publics en lien avec les besoins des entreprises

- Promouvoir la qualité de l'emploi
- Adapter la formation initiale et continue aux nouveaux besoins en compétences



## INDUSTRIES DE SANTÉ

### Hub Santé

Une démarche partenariale pour dynamiser les métiers des industries de santé et répondre aux enjeux de recrutement et d'attractivité.

#### POURQUOI :

Pour la 3ème année consécutive, **Creativ'** a poursuivi son engagement dans l'animation du **Hub emplois et compétences des industries de santé** auprès des membres fondateurs : Dijon Métropole, le pôle BFCare, l'UFR Sciences de Santé, Université de Bourgogne, France Chimie BFC, l'UIMM et l'OPCO21.

Le Hub a pour vocation d'améliorer l'attractivité des métiers et d'articuler l'offre et la demande en formation des salariés du secteur des industries de santé.

#### FIL CONDUCTEUR :

Le plan d'action est à destination des Industries de santé du territoire, des scolaires, des étudiants, des cadres et des demandeurs d'emploi.



Le Hub intervient sur différents axes opérationnels comme la promotion des métiers et l'expertise emplois-compétences.

#### RÉALISATIONS :

En 2023, **plus de 20 actions de promotion ont été menées** sur le territoire dont la 3ème édition de **La Voie des Talents, dédiée aux métiers des industries de santé**. Au total, plus de 1500 personnes ont été sensibilisées sur l'année.

Des actions d'expertise ont également été réalisées avec la **cartographie de l'offre de formation en BFC** ainsi qu'un **état des lieux emplois-compétences menés auprès de 50 entreprises de la Région** pour définir les besoins en recrutement et en formation et mettre en évidence les impacts des différentes mutations en cours. Les résultats sont consultables sur notre site internet ([www.creativ21.fr](http://www.creativ21.fr)).



## TRANSITION ALIMENTAIRE

### PRODIJ

L'année 2023 a été marquée par des avancées significatives dans le cadre du projet ProDij, qui a pour objectif d'analyser l'impact d'une alimentation plus durable sur l'évolution des métiers et les besoins en formation.

Sur le secteur de la consommation en établissement hospitalier, l'équipe projet a mené des expérimentations de développement des compétences suites aux préconisations énoncées dans la note d'analyse produite en 2022.

Premièrement, un dispositif de formation multimodale a été créé pour le personnel soignant du CHU de Dijon, centré sur l'alimentation et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Développée en collaboration avec le personnel de l'hôpital, cette formation combine un séquence e-learning et une session en présentiel dirigées par l'équipe de diététiciennes de soins du CHU. Après une phase d'expérimentation réussie, ce programme a été intégré au catalogue de formation interne de l'établissement.

La seconde expérimentation avait pour but de tester une action de formation sur l'alimentation durable auprès des agents de la cuisine du CHU. Le cahier des charges de cette action fut co-construit avec les agents du CHU pour répondre à un besoin de sensibilisation et de formation des agents de la cuisine à la conception de menus végétariens. Durant 2 jours, 8 agents de la cuisine centrale ont suivi cette formation animée par un prestataire. Cette



action nous a permis de déterminer les besoins en compétences mais également d'identifier les freins relatifs à l'appropriation du sujet par les individus et les organisations.

En outre, un escape game a été développé par l'équipe projet pour renforcer la sensibilisation des soignants du CHU aux enjeux de l'alimentation des patients et du gaspillage alimentaire. Animé par l'équipe de diététiciennes de soins, ce jeu est conçu pour être accessible lors de pauses ou de déjeuners, sur la base du volontariat, offrant une activité ludique suivie d'un debriefing sur environ 90 minutes.

En parallèle, 2023 a aussi vu le démarrage de phases de diagnostic et d'analyse sur la restauration scolaire, avec l'établissement d'une feuille de route. L'équipe projet a commencé à mener une série d'entretiens approfondis sur le secteur de la Métropole.



## CITE DE L'EMPLOI



Dijon Métropole a été labellisé « Cité de l'Emploi » fin 2021 et Creativ' a été sollicité pour l'animer et la déployer en lien avec le PLIE Plan Local d'Insertion par l'Emploi.

### POURQUOI :

Dans les quartiers de la Politique de la Ville, le taux de chômage est plus important que sur les autres territoires, par endroit, 3 fois supérieur à la moyenne nationale. C'est pourquoi, soutenues par des politiques volontaristes, des dispositifs d'accompagnement et de mobilisation se sont développés dans les QPV. Pour autant, on observe encore des situations de non recours aux droits, de ruptures de parcours ou de refus d'accompagnement. Les Cités de l'emploi, labellisées par l'ANCT et pilotées par le Préfet de Département ont été créées dans un souci de rendre plus lisible et accessible l'offre de service du droit commun pour l'ensemble des résidents des QPV en renforçant la collaboration entre les acteurs de l'emploi.



Atelier expérimentation de gestes professionnels en cuisine au sein de l'association Kér. Action « en Cas Pass Cité »

- Apporter des solutions aux besoins non couverts des résidents, plus particulièrement les femmes et les seniors
- Mieux articuler les ressources et les besoins en compétences ainsi que les interactions entre l'ensemble des acteurs

### FIL CONDUCTEUR :

- Recenser & Fédérer les parties prenantes, renforcer la coopération des acteurs Villes-insertion Emploi & Formation,
- Fiabiliser le recours aux dispositifs de droit commun,
- Innover & Expérimenter : définir une offre spécifique des QPV pour répondre aux besoins des résidents non couverts.

### RÉALISATIONS :

2 actions en direction des publics cibles ont été mises en œuvre :

- « En Cas Pass Cité » portée par un consortium piloté successivement par Amis Mots et le CESAM : L'objectif de l'action est d'accompagner les femmes, sur une durée de 13 semaines, dans la construction de leur projet professionnel en s'appuyant sur la pair-aidance, les notions de «faire et apprendre» et ainsi développer et mettre en valeur les compétences de chacune.

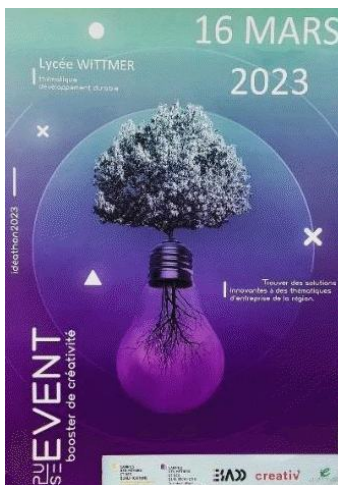
2 sessions ont été organisées en 2023.

Au total, ce sont 18 femmes qui ont pu intégrer l'action et bénéficier à la fois d'une remobilisation et d'un accompagnement structurant leur démarche de retour à l'emploi.

- « Regards croisés / Ressources cachées - Préparer des Seniors aux entretiens » : une rencontre animée le 6 décembre en partenariat avec le Medef Côte d'Or et LAAB (L'Agence Activement Bousculante). 8 participants ont bénéficié d'une formation à la valorisation des compétences et ont rencontré 13 recruteurs mobilisés pour l'occasion.



## Campus des Métiers et des qualifications



2023 a permis, de poursuivre l'objectif de faire évoluer l'offre de formation territoriale pour l'adapter aux besoins en compétences des entreprises. Cet objectif est en effet un axe de travail important pour répondre au cahier des charges du label Campus des métiers et des qualifications.

Dans ce cadre le CMQ Alimentation, goût tourisme a été sollicité par divers établissements régionaux pour apporter un soutien à une demande d'ouverture ou de coloration de formation. Le CMQ a ainsi produit 4 lettres de soutien.



Cette année a permis également de consolider une autre action permettant la transformation de l'offre de formation territoriale ; il s'agit de l'organisation par le Campus et ses partenaires d'un ideathon annuel "Puls Event". Cet événement a offert à plus d'une centaine d'étudiants dijonnais l'opportunité de se former et d'utiliser un maximum de techniques de créativité afin

d'imaginer des réponses à des problématiques d'entreprises. De plus, le CMQ a contribué à essaimer le concept de Pulse Event sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté. En effet, le lycée Wittmer de Charolles a dupliqué l'évènement en interne en réunissant 48 élèves de différentes formations au sein du lycée.



# Plateforme mobilité

La PFM est un acteur clé de la mobilité solidaire sur le Bassin Dijonnais. Elle accompagne tous les publics, de l'école à la retraite, pour trouver les meilleures solutions de mobilité. Notre équipe informe, conseille et aide les bénéficiaires. Elle stimule aussi le développement de l'écomobilité sur le territoire. Elle facilite, à tous, l'accès aux meilleures solutions de mobilité. Pour cela, la PFM propose un large choix de services, adaptés à chaque besoin :

- Bilan de Compétences Mobilité
- Location de vélos, scooters, voitures à tarifs solidaires
- Aides au permis AM et au permis B, du financement à la préparation
- Formations et animations
- Dispositif Atouts Permis pour le Fastt

La PFM est aussi là pour ses partenaires. Elle les conseille et répond à leurs demandes spécifiques. Ateliers mobilité, plans de mobilité, la PFM s'adapte à chaque structure. Acteur engagé, expert et à l'écoute, la PFM œuvre au quotidien pour une mobilité plus inclusive, solidaire et durable sur son territoire.

## LES CHIFFRES CLÉS DE LA PLATEFORME MOBILITÉ EN 2023

### 347

bénéficiaires accompagnés, dont :

### 297

 86%

bénéficiaires sur Dijon Métropole

### 61

 18%

issus des quartiers prioritaires de la ville (QPV)

### 236

hors QPV

### 127

 37%

jeunes de moins de 26 ans

### 13

bénéficiaires âgés de 15 à 17 ans

### 114

bénéficiaires âgés de 18 à 25 ans

### 50

 14%

bénéficiaires sur les territoires ruraux

### 59

 17%

bénéficiaires accompagnés dans le cadre de la politique d'intégration

### LE PFM, C'EST AUSSI

- Des outils pour développer l'écomobilité
- Le dispositif « Atouts Permis » du Fastt

- Des formations Integramob ou Integracode
- Des ateliers de réassurance à la conduite

- Des partenariats toujours plus riches (Mob'In, FDSEA, Ag2r, PLIE, ADA, Greta...)
- De la recherche, en lien avec le réseau Mob'In

- Des innovations pédagogiques
- De l'information et du conseil à nos partenaires publics ou privés

## Le Bou-Jeu : un escape game innovant pour apprendre la mobilité en s'amusant

Le Bou-Jeu est un jeu d'évasion innovant et ludique. Il permet d'aborder les différentes facettes de la mobilité : écomobilité, multimodalité, accès au permis de conduire et prévention.

À travers des énigmes à résoudre en équipe, les

joueurs apprennent à lire un plan, identifier la signalisation, utiliser des supports numériques, découvrir les alternatives à la voiture solo et à adapter leur mobilité à leurs ressources.

Cet outil pédagogique polyvalent a été développé

et amélioré, par l'équipe de la PFM, tout au long de l'année 2023. Il en est actuellement à sa 4ème version et une version à long terme est prévue pour mi-2024.

Le Bou-Jeu a été principalement déployé avec succès à Dijon et Auxonne, dans le cadre du DAQ 2.0. Il a été sollicité pour des animations en milieu rural, dans le cadre de France Services, notamment à Genlis. Il a également été utilisé le 6 juin au cœur du quartier Fontaine d'Ouche, dans le cadre de l'Atelier AXEL, en partenariat avec CDC Habitat et l'AFPA.

Plébiscité par nos partenaires, le Bou-Jeu s'adapte à différents publics (scolaires, jeunes actifs, seniors, apprenants FLE...) et fait l'objet d'améliorations continues pour le rendre toujours plus accessible et pertinent.



**Bou - Jeu !**  
pfm@creativ21.fr

En 2023, le Bou-Jeu a ainsi permis à la Plateforme Mobilité d'aller à la rencontre des publics les plus fragiles, sur tout le territoire. Il a renforcé notre capacité à les sensibiliser aux enjeux de la mobilité inclusive et durable, de façon ludique et innovante.





# La Bouge'hotte : Un bouquet d'actions innovantes pour une écomobilité inclusive et solidaire sur le Bassin Dijonnais



Tims (Territoires Inclusion Mobilité Sobriété) est un programme national piloté par le CLER, Mob'In, AURA-EE et le RARE. Il finance des projets locaux d'écomobilité inclusive, via les Certificats d'Économies d'Énergie. Son ambition est de permettre à tous de se déplacer, en réduisant l'impact écologique des déplacements.

En 2023, le projet La Bouge'Hotte proposé par la Plateforme de Mobilité du Bassin Dijonnais a été retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt Tims. Porté par Creativ' en partenariat avec La Bécane à Jules, Dijon Métropole ainsi que les communautés de communes de la Plaine Dijonnaise, de Norge et Tille et du Mirebellois et Fontenois ; ce bouquet d'actions transforment profondément les activités de la plateforme pour les prochaines années.

La Bouge'Hotte comprend des actions structurantes, comme une vélo-école inclusive, une école itinérante de l'écomobilité, un vélobus solidaire, une plateforme d'éco-location, un fonds d'éco-

cautionnement et un programme d'animation du territoire. S'y ajoutent des actions ciblées telles qu'un pôle d'écomobilité pour les structures d'insertion et les petites entreprises (SIAE), du conseil en écomobilité pour les publics, de la prévention de la perte d'autonomie pour les retraités, des plans d'écomobilité pour les jeunes, les travailleurs handicapés et les seniors actifs.

Cet ensemble unique et ambitieux d'actions complémentaires vise à rendre l'écomobilité accessible à tous sur le territoire, de l'école à la retraite, en mettant l'accent sur les publics les plus fragiles. La Bouge'Hotte va déployer une offre de services et d'accompagnement inédite pour une mobilité plus inclusive, solidaire et durable dans le Bassin Dijonnais.

## L'association : fonctionnement et financements

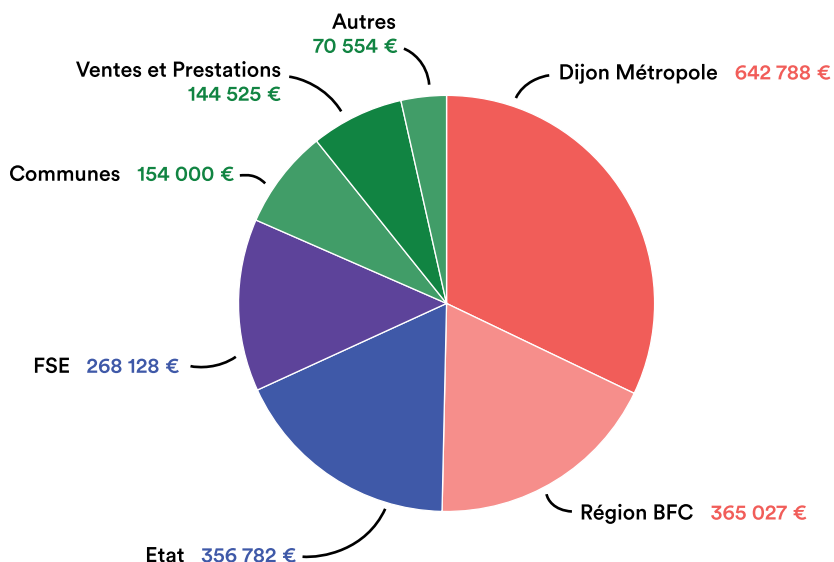
En 2023, l'association a maintenu son activité et développé de nouveaux projets. Tout cela avec une augmentation de son budget de 4%.

Le conseil d'administration de l'association s'est réuni à 3 reprises. L'assemblée générale s'est réunie une fois pour valider les comptes 2023.

En 2023, Creativ c'est 24 projets et 42 lignes de financements pour un budget total de 2 001 804€

Pour répondre à ses obligations de bonne gestion et de transparence, l'association dispose d'une comptabilité analytique par dispositif et par projet.

Au 31 décembre 2023, l'association était composée de 27 salariés (ou assimilés).



TOTAL : 2 001 350 €

NOS FINANCEURS

Retrouvez nous sur [creativ21.fr](http://creativ21.fr)



NOS PARTENAIRES

